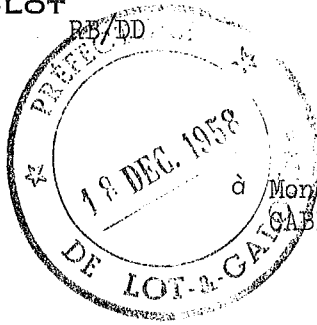


SOUS-PRÉFECTURE
DE
VILLENUEVE-SUR-LOT

Le 17 décembre 1958



Le Sous-Préfet de Villeneuve-sur-Lot

d Monsieur le Préfet de Lot et Garonne
CABINET.

OBJET : incidents au Centre d'Accueil de BIAS.

Comme suite à ma communication téléphonique de ce jour, je vous adresse ci-joint pour information, un exemplaire du rapport du Directeur du Centre d'Accueil de BIAS concernant des incidents qui se sont produits hier dans ce camp.

L'atmosphère étant assez mauvaise à l'heure actuelle du fait surtout du comportement de M. CHARLERY Président de l'Amicale des Rapatriés d'Indochine, en attendant que soit donné suite aux propositions faites par le Directeur du Centre à son Administration Supérieure, je vous confirme qu'il y aurait lieu d'envoyer tous les jours pendant quelques temps, une patrouille de gendarmerie dans les deux camps de Ste-LIVRADE et de BIAS.

Le Sous-Préfet,

ORIGINE: Gendarmerie du Département de Lot-et-Garonne

SOURCE: C / 3

DATE DES FAITS: 16 Décembre 1958

DATE DE RECUEIL: 16 Décembre 1958

PIECES JOINTES: Néant

O B J E T : Incident au Centre d'Accueil des Rapatriés d'Indochine à BIAS
(Lot-et-Garonne)

T E X T E

Le seize décembre 1958, à 17 heures trente, un incident qui aurait pu avoir des suites graves, s'est produit au Centre d'Accueil des Rapatriés d'Indochine de BIAS (Lot-et-Garonne).

Deux rapatriés, employés permanents au dit Centre, en vérifiant les installations électriques, provoquèrent un court-circuit dans un bâtiment.

L'un des occupants de ce bâtiment, CHARLERY, Jules, sortit aussitôt, armé d'un couteau de cuisine à la main, et insulta les deux employés, qui brandirent leur arme. L'un des employés, essaya de démancher CHARLERY, et il s'ensuivit une mêlée confuse; un attroupement important se forma.

Les deux ouvriers, partirent alors en courant vers les bureaux de la Direction, poursuivis par une cinquantaine de rapatriés, maris de gardiens, tisseurs de bottelleries etc.... Quelques-uns de ces derniers lançaient au passage des cailloux contre l'habitation du Directeur, M. PICARDET.

L'intervention d'un Decteur, se trouvant sur les lieux, du Commandant de brigade de Villeneuve/Lot et d'un gendarme, qui se trouvaient de passage, calmèrent les rapatriés, qui quittèrent les couloirs des bureaux qu'ils avaient envahis.

Les militaires de la Gendarmerie, mirent en présence les premiers antagonistes qui se réconcilièrent, et déclarèrent ne pas vouloir porter plainte.

L'origine de cet incident, a pour causes :

1°- Le mécontentement de certains rapatriés, qui jaloussent :

- a)-Le fait que seuls, un petit nombre d'entre eux, étaient par la Direction soient employés et payés par le Centre;
- b)-La Direction et les employés des divers bureaux, qui bénéficiaient de nombreux avantages financiers et autres par rapport à eux.

2°- Le mécontentement général, dû au fait des promesses faites par les candidats aux élections Législatives, qui par la voie de certains propagandistes (Colonel LEROY - Fiche N° 21 -FR- du 1.12.1958), ont maintenu dans les Centres, un noyau effervescent, en créant ou en faisant créer une "Amicale des Rapatriés".

Les principaux membres, au Centre d'Accueil de BIAS, sont
M. CHARRIER, Président de l'Amicale, BODIE et IGNATIE, Mme PERINAT.

A noter que CHARRIER, tient des réunions au Centre d'Accueil de BIE. LEURADN (Lot-et-Garonne), aussi bien qu'au Centre d'Accueil de BIAS (Lot-et-Garonne).

Les buts avoués de ces réunions sont la propagande pour "L'Amicale des Anciens Républicains"; mais le but poursuivi, est en fait, de créer de maintenir un état d'effervescence dans les deux Centres en cause.

Il est à examiner, que l'incident, qui, par suite de l'intervention rapide des militaires de la Gendarmerie, s'est apaisé et réglé, au mieux des intérêts de chacun, ne se renouvellera et ait des suites sanglantes, la moralité et la normalité des opérations y aidant.

- DESTINATAIRES -

- S/Direction de la Gendarmerie
- Cdt Régional de la Gendarmerie de la 4^e Région Militaire, à NORDAUX
- Colonel Commandant la 4^e Légion de Gendarmerie à NORDAUX
- CHEF D'ESCADRON, Commandant le GROUPEMENT de Gendarmerie de Lot-et-Garonne, à AGEN
- ARCHIVES.